

LES BUDGETS FAMILIAUX EN 1956

ANALYSE PAR CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES ⁽¹⁾

Le C. R. E. D. O. C. et l'I. N. S. E. E. ont réalisé en 1956-1957 une importante étude par sondage sur les dépenses des ménages, dont le financement a été assuré par une dotation spéciale du Fonds National de Productivité. Cet article présente les premiers résultats de cette étude, sous la forme d'une analyse des consommations suivant la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage. Ces résultats sont résumés dans les graphiques de la deuxième partie et présentés en détail dans les tableaux de la troisième partie.

I. — LES DONNÉES

I. — Méthode d'enquête.

L'étude a consisté en quatre enquêtes identiques faites auprès d'échantillons distincts d'environ 5 000 ménages chacun en avril, juin et octobre 1956 et en janvier 1957. Cet étalement de l'étude dans le temps avait pour but d'éliminer les plus importantes variations saisonnières des consommations. Les ménages interrogés ont été choisis par un tirage aléatoire de logements à partir des documents du recensement de la population de mai 1954. Les échantillons ont été stratifiés suivant la région et le type d'habitat, le tirage étant à un degré dans les villes et à trois degrés dans les zones rurales (2). Dans ce dernier cas, les unités primaires étaient des cantons et les unités secondaires des communes.

Le questionnaire d'enquête se divisait en deux parties. La première était un carnet de compte destiné au relevé quotidien, pendant une semaine, des consommations alimentaires (dépenses et autoconsommation) et des dépenses courantes non alimentaires (produits d'entretien, transports pour le travail, etc.). La seconde partie était une interview destinée à obtenir, par recours à la mémoire de l'enquêté, le montant des dépenses moins fréquentes, la longueur de la période retenue variant de un mois à un an suivant la fréquence et l'importance de la dépense : les dépenses médicales et pharmaceutiques étaient par exemple demandées pour le mois précédant l'enquête, les consommations de gaz et d'électricité pour la période couverte par la dernière quittance, les achats d'habillement pour le trimestre écoulé, les achats importants de biens durables pour l'année écoulée, etc.

(1) Compte rendu préparé par G. Rottier et Mlle E. Salembien.

(2) Cette description du plan de sondage est légèrement simplifiée.

Ce questionnaire était très voisin de celui qui avait été utilisé pour une enquête-pilote dont nous avons antérieurement présenté le compte rendu, auquel le lecteur pourra se reporter (1).

Les principales modifications apportées au questionnaire à la suite de l'enquête-pilote ont été l'abandon des questions relatives aux quantités de produits alimentaires achetés et le changement de la période de référence pour certaines questions de l'interview.

2. — Taux de réponse.

Pour l'ensemble des quatre enquêtes, le nombre de ménages à interroger a été de 22 791 et le nombre de questionnaires exploitables 16 499. Cela représente un taux de réponses effectif de 72,5 %, ce qui est assez élevé pour une enquête aussi difficile, et est d'un ordre de grandeur comparable aux taux de réponses observés récemment dans des enquêtes analogues à l'étranger :

Autriche (1953-1954)	73	%
Etats-Unis (1951)	76,4	%
Grande-Bretagne (1953).....	67	%

Le déchet s'analyse de la façon suivante :

dont :	— contact non réalisé	12,3	%
	logements vacants	5	%
	inconnus.....	1,2	%
	absences de longue durée	5,2	%
	— refus de collaborer ou questionnaires imparfaitement ou incomplètement remplis	15,2	%
	Total	27,5	%

Les ménages qui ont refusé de collaborer ou n'ont pu remplir correctement le questionnaire représentent seulement 17,3 % de l'ensemble des ménages qui ont pu être touchés par les enquêteurs. Compte tenu de l'effort considérable demandé bénévolement aux ménages enquêtés, ce résultat témoigne d'une remarquable bonne volonté de la part de la population touchée.

Les chiffres précédents représentent des moyennes pour l'ensemble de la population. Or, le taux de réponse a varié assez notablement d'une sous-population à l'autre. L'étude détaillée de ces variations n'a pas encore pu être faite ; mais les premiers résultats indiquent que le taux de réponse a été nettement plus élevé en province qu'à Paris.

	Agglomération parisienne	Province
Contact non réalisé	16 %	11,6 %
Refus	28,5 %	11,7 %
Questionnaires exploitables	55,5 %	76,7 %

En outre, sans que nous ayons encore d'informations permettant de le préciser quantitativement, on a pu remarquer que le taux de réponse a été plus élevé dans les communes rurales que dans les villes, plus élevé pour les ménages nombreux que pour ceux d'une ou deux personnes, et plus élevé chez les salariés que chez les travailleurs indépendants de l'industrie et du commerce.

(1) « Annales de la Consommation », n° 11, 1956, pp. 119 et sq.

Il résulte de ces variations dans le taux de réponses que l'échantillon de ménages ayant fourni des questionnaires exploitables n'a pas une structure semblable à celle de l'ensemble de la population française. Afin de corriger le biais qui s'est ainsi introduit, il a été nécessaire de « redresser » l'échantillon. Ce redressement a été effectué par les services de l'I. N. S. E. E. de la façon suivante : l'échantillon a été analysé suivant la catégorie de communes, la taille du ménage et la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage. A l'intérieur des sous-populations ainsi déterminées, un certain nombre de questionnaires, choisis aléatoirement, ont été dédoublés. Ces questionnaires dédoublés sont considérés comme ayant été remplis par deux ménages distincts. Le nombre de questionnaires dédoublés a été déterminé de façon à ce que le pourcentage de ménages de chaque catégorie de communes, de chaque taille et de chaque catégorie socio-professionnelles soit identique dans l'échantillon redressé et dans l'ensemble de la population française au moment du recensement de 1954.

Comme des ménages « dédoublés » sont tirés au sort, l'échantillon final redressé est aléatoire et des calculs d'erreurs sont permis. Cependant, il faut remarquer que le nombre d'informations indépendantes est inférieur à ce qu'indique l'effectif de l'échantillon redressé (1). Cela a en général peu d'importance, mais il faut en tenir compte pour évaluer la précision de paramètres déterminés à partir de sous-échantillons d'effectif assez faible.

3. — La qualité des données.

Les enquêtes par sondage faites sur une base comparable, auprès de l'ensemble de la population française, n'ont porté jusqu'à présent que sur la consommation de quelques produits particuliers (habillement, viande et produits laitiers, etc.). Pour apprécier la valeur d'ensemble des résultats de l'enquête, la seule base de comparaison est donc fournie par les estimations de la consommation territoriale globale établie dans l'optique des comptes nationaux par le S. E. E. F. et le C. R. E. D. O. C. (2).

Cette comparaison ne peut cependant être qu'assez grossière. En effet, les deux sources ne mesurent pas la même grandeur. Outre la consommation des ménages ordinaires résidant en France, les estimations des comptes nationaux tiennent compte de la valeur de la consommation de la population des institutions (militaires du contingent, détenus, etc.), des travailleurs frontaliers et des touristes étrangers, ainsi que des avantages en nature touchés par les ménages. La valeur de cette consommation est souvent imparfaitement connue, et la correction nécessaire difficile à établir. En outre, ces estimations, qui sont principalement établies à partir de statistiques de production, sont d'une précision variable selon les produits. Un résultat clair ne peut donc être obtenu que si les deux sources montrent un désaccord important.

Tel est le cas des consommations de boissons alcoolisées et de tabac (3), qui sont fortement sous-estimées par les enquêtés. On sait qu'il s'agit là d'un phénomène universel dans le cas d'enquêtes par sondage. Une sous-estimation de 30 à 50 % de ces consommations est apparue dans les enquêtes de budgets familiaux réalisées récemment en Angleterre et aux Etats-Unis. Le pourcentage semble analogue pour la France. On peut cependant légitimement penser que l'erreur systématique est à peu près comparable d'un

(1) Le nombre de questionnaires originaux est 16 499, l'effectif de l'échantillon redressé 21 495 ménages.

(2) Des estimations pour 1956 figurent dans l'« Annuaire Statistique », 1957, p. 327.

(3) Le Tabac figure, dans les tableaux donnés ci-dessous, sous la rubrique « Culture et loisirs ».

sous-échantillon à l'autre. Si l'enquête ne permet pas d'obtenir une estimation correcte de ces dépenses (qui sont bien connues par ailleurs), on peut donc admettre qu'elle fournit d'utiles indications sur la variation relative de ces consommations quand on passe d'un groupe de la population à un autre.

La sous-estimation semble notablement plus forte dans le cas de consommations prises à l'extérieur que dans les achats de boissons alcoolisées destinées à être consommées à domicile. Le fait que les renseignements aient été le plus souvent recueillis auprès de la maîtresse de maison représente en effet une importante cause d'erreur dans le relevé des consommations prises hors du domicile par d'autres membres du ménage.

Pour les autres postes, la concordance est satisfaisante (1) sauf deux exceptions. La consommation de légumes est nettement plus faible d'après l'enquête que d'après les statistiques de production. Un premier examen des sources indique que l'enquête fournit la meilleure estimation et que les séries antérieurement adoptées devront être corrigées. Par contre, les dépenses d'habillement, obtenues par interview, sont sous-estimées par comparaison avec l'enquête spéciale de 1953, l'erreur portant principalement sur les achats de lingerie et de bonneterie.

II. — LES RÉSULTATS

Cette section présente graphiquement et commente les résultats les plus importants. Les résultats détaillés sont donnés dans les tableaux qui forment la troisième section.

Pour l'ensemble de la France la dépense totale nette de consommation (2) relevée d'après l'enquête, était de 790 000 F par ménage, ou 255 000 F par tête. Ces chiffres doivent être majorés de 9 à 10 % pour tenir compte de la sous-estimation des consommations de boissons alcoolisées, de tabac et d'habillement.

La consommation moyenne des ménages français en 1956 a donc représenté 860 000 F par ménage ou 280 000 F par tête.

Le premier résultat que l'analyse fournit est la grande variation des niveaux de consommation d'une catégorie socio-professionnelle à l'autre. Le graphique I montre que les dépenses moyennes par ménage varient de plus de un à cinq (375 000 à 1 900 000 F) quand on passe des gens de maison aux cadres supérieurs. Les dépenses moyennes par tête varient moins, mais s'échelonnent quand même de 152 000 F à 527 000 F par an, c'est-à-dire plus de un à trois. Le graphique I montre en outre l'influence de la taille du ménage sur le niveau de vie : le classement des catégories dans l'ordre des dépenses par ménage est très différent du classement dans l'ordre des dépenses par tête : Les exploitants agricoles et les ouvriers, dont les dépenses par ménage sont supérieures à la moyenne d'ensemble, ont des dépenses par tête inférieures de 10 à 20 % à la moyenne. Les inactifs ont des dépenses par ménage particulièrement faibles, qui ne sont pas l'indice d'un niveau de vie très bas, puisque leurs dépenses par tête sont supérieures à celles des ouvriers. Par contre les salariés agricoles, dont les dépenses par ménage

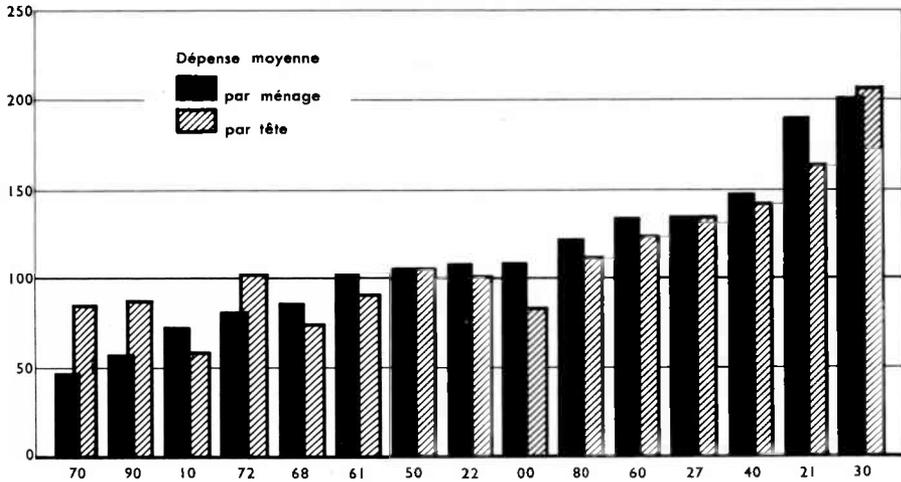
(1) En outre, dans le cas de la viande et des produits laitiers, on observe un bon accord avec les résultats de l'enquête par sondage de 1955 (cf. « Annales de la Consommation », n° IV, 1956).

(2) Y compris la valeur, mesurée au prix de détail, de l'autoconsommation des produits de l'exploitation agricole ou du jardin familial.

GRAPHIQUE 1

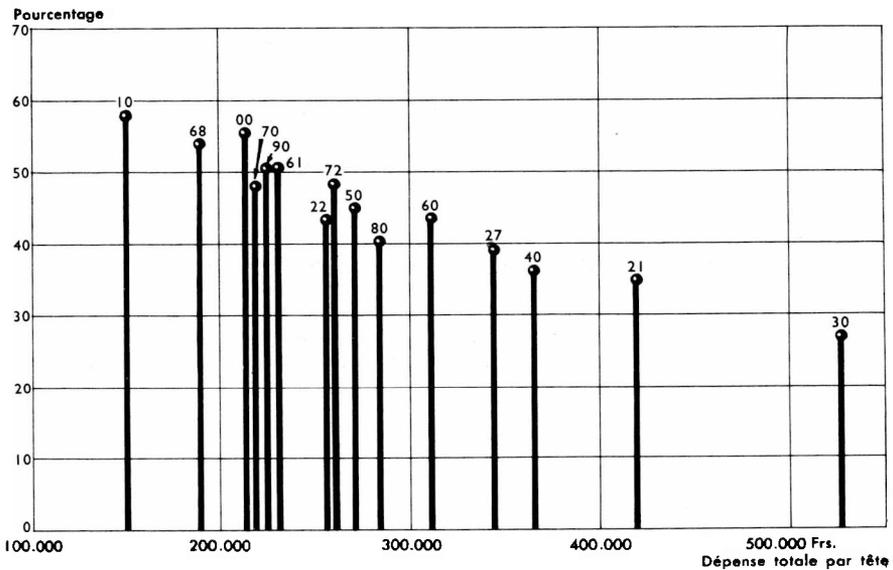
Dépense totale par ménage et par tête dans quinze groupes socio-professionnels en pourcentage de la dépense totale par ménage et par tête dans l'ensemble de la population

(00 : exploitants agricoles. 10 : salariés agricoles. 21 : industriels et gros commerçants. 22 : artisans. 27 : petits commerçants. 30 : cadres supérieurs et professions libérales. 40 : cadres moyens. 50 : employés. 60 : contremaîtres. 64 : ouvriers. 68 : manœuvres. 70 : gens de maison. 72 : autre personnel de service. 80 : armée, police, artistes, clergé. 90 : inactifs)



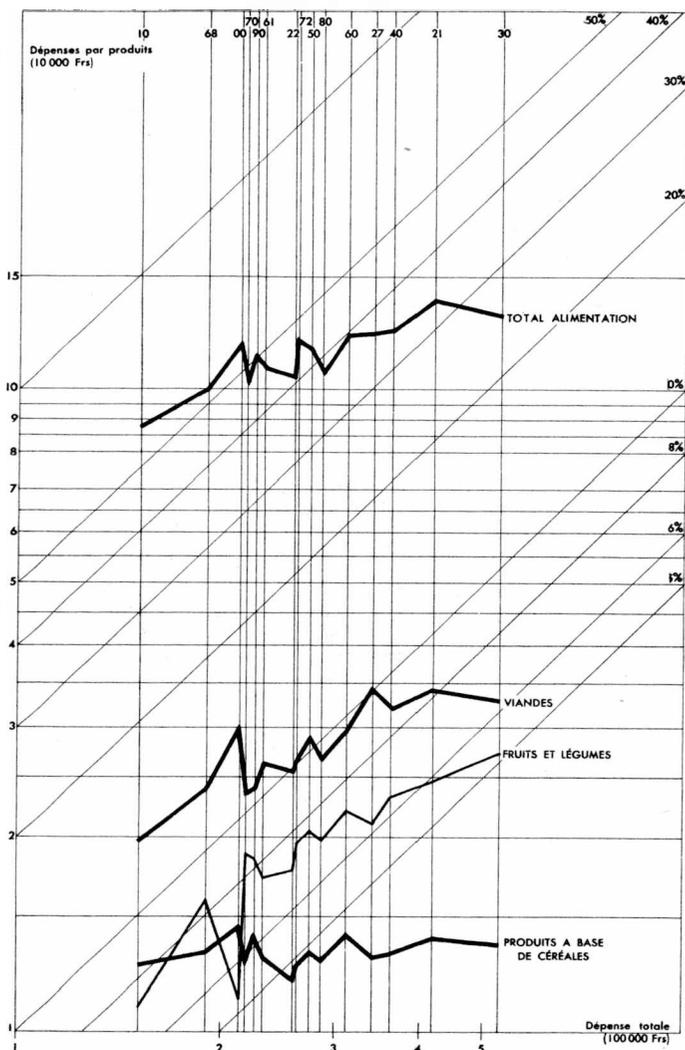
GRAPHIQUE 2

Part de l'alimentation dans le budget
(nomenclature des groupes socio- professionnels : cf. Graphique 1)



GRAPHIQUE 3

Relation entre diverses dépenses alimentaires et la dépense totale (+)



(+) NOTE RELATIVE AUX GRAPHIQUES 3 ET 4

1° Description.

Les échelles de ces graphiques sont logarithmiques. En abscisses sont portées les dépenses totales moyennes par tête relatives à chaque catégorie socio-professionnelle, en ordonnée les dépenses moyennes par tête pour différents groupes de produits.

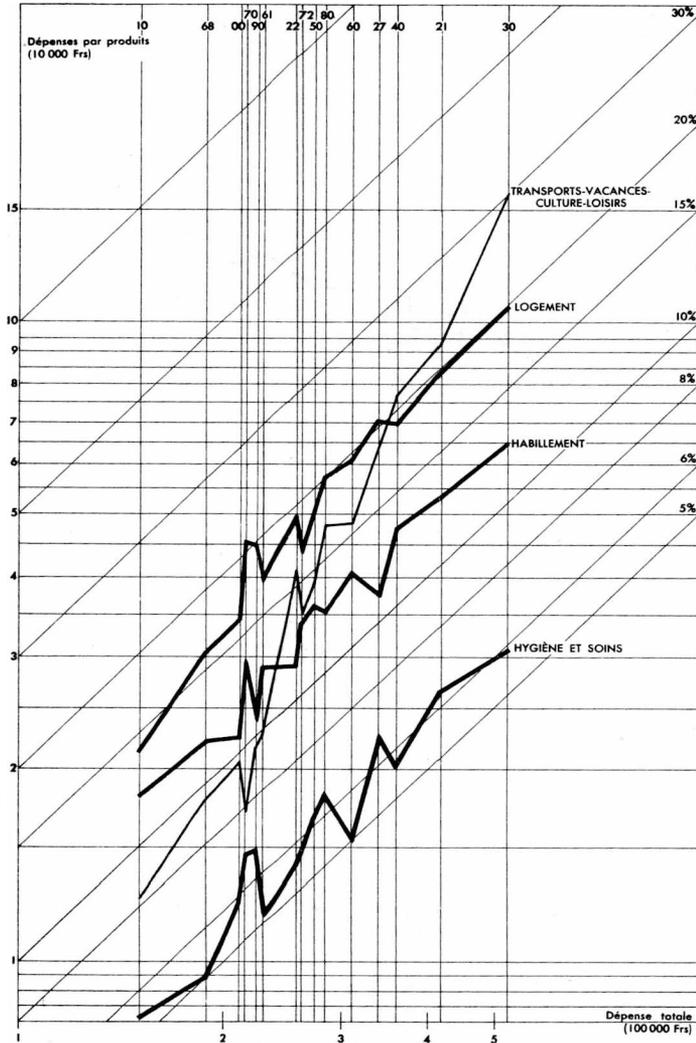
2° Interprétation.

Ces graphiques permettent :

- a) de lire sur l'échelle de gauche le montant de chaque catégorie de dépense en milliers de francs, sur l'échelle oblique son importance en % de la dépense totale.

GRAPHIQUE 4

Relation entre diverses dépenses non-alimentaires et la dépense totale (+).



(Suite)

b) de comparer le comportement moyen des différentes catégories socio-professionnelles et de suivre l'évolution de la part de chaque poste de dépense

REMARQUE. Mais il ne faut pas déduire de ce graphique une loi de variation des dépenses par poste en fonction du revenu (ou de la dépense totale, les catégories socio-professionnelles ayant été rangées en fonction de la dépense totale moyenne par tête). Cette interprétation impliquerait que la dépense relative à chaque poste est fonction seulement de la dépense totale et négligerait l'influence du facteur socio-professionnel. L'importance de ce dernier varie probablement avec le poste de dépense mais ne doit cependant pas être ignorés. (Cf. étude Chaussure.)

sont très inférieures à la moyenne, ont des dépenses par tête, et donc un niveau de vie, encore plus faibles.

Les différences observées dans le niveau de vie des diverses catégories se traduisent par des modifications importantes dans la part des principaux groupes de dépenses dans le budget.

Pour l'ensemble de la population, les dépenses alimentaires (boissons alcoolisées et repas à l'extérieur compris) représentent 46,4 % du budget. Conformément à la loi d'Engel, ce pourcentage diminue quand le niveau de vie s'élève. C'est ce que montre le graphique II, où les dépenses totales par tête sont portées en abscisses et la part des dépenses alimentaires dans le budget en ordonnées. Cette part diminue régulièrement de 57,6 % à 27,2 % quand on passe des salariés agricoles aux cadres supérieurs.

La composition des dépenses alimentaires se modifie en même temps que leur niveau. Cela peut être observé sur le graphique III qui indique la variation des dépenses par tête (1) pour l'ensemble de l'alimentation, les produits à base de céréales, la viande, les fruits et légumes.

Le graphique IV représente de la même façon l'évolution des grands groupes de dépenses non alimentaires. Les dépenses d'habillement et les dépenses d'hygiène et soins augmentent à peu près proportionnellement aux dépenses totales par tête. Leur part dans le budget varie peu d'un groupe à l'autre : les dépenses d'habillement représentent de 10,5 à 13,3 % du budget et les dépenses d'hygiène et soins de 4,9 à 6,6 %.

Les dépenses de transport, vacances, culture et loisirs augmentent par contre beaucoup plus vite que la dépense totale. Ces dépenses n'atteignent que 12 700 F par an et par personne, c'est-à-dire 8,2 % du budget, chez les salariés agricoles. Elles s'élèvent à 151 000 F par an et par personne, soit 29,5 % du budget, chez les cadres supérieurs.

Le graphique V résume l'ensemble des remarques précédentes en comparant les budgets moyens pour de grands groupes de population. On a regroupé les catégories socio-professionnelles dont les coefficients budgétaires étaient voisins (artisans et employés, etc.). Le graphique VI représente la part de chacun de ces groupes dans la consommation totale des différents produits et permet de voir que les consommations de luxe : transports, vacances, culture et loisirs, sont concentrés sur un marché relativement étroit. La population agricole, qui représente 20,7 %, et les inactifs, qui représentent 15,9 % de la population totale, ne sont responsables respectivement que de 11,2 et 9,8 % de ces consommations. Par contre, les cadres supérieurs, qui représentent 3,8 % de la population, ont une part de 15 %. Les écarts sont moins importants pour les autres groupes de produits, mais existent quand même. La consommation de la plupart des produits est en effet fonction à la fois des effectifs et du revenu moyen des groupes, l'influence des effectifs étant d'autant plus faible que la consommation est plus élastique.

III. — LES TABLEAUX

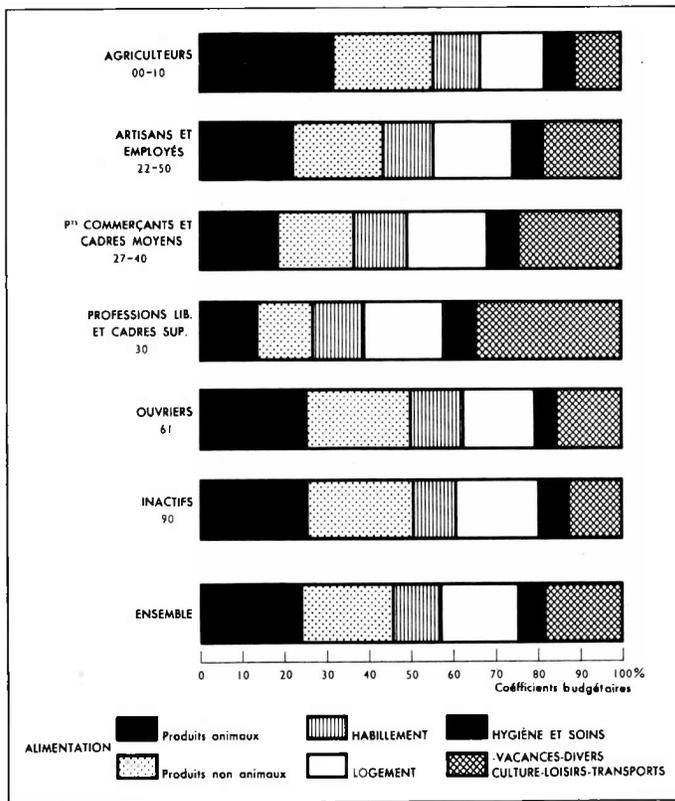
Les résultats détaillés sont présentés dans les sept tableaux suivants :

Tableau 1. — Consommation moyenne par ménage en milliers de francs par an. 15 catégories socio-professionnelles et ensemble de la France. Autoconsommation évaluée aux prix de détail.

Tableau 2. — Consommation moyenne par personne. Mêmes définitions que 1.

(1) Autoconsommation comprise, mesurée aux prix de détail.

GRAPHIQUE 5
Budgets familiaux moyens
pour différents groupes de la population



GRAPHIQUE 6
Part de sept groupes de la population
dans la consommation totale de divers produits.

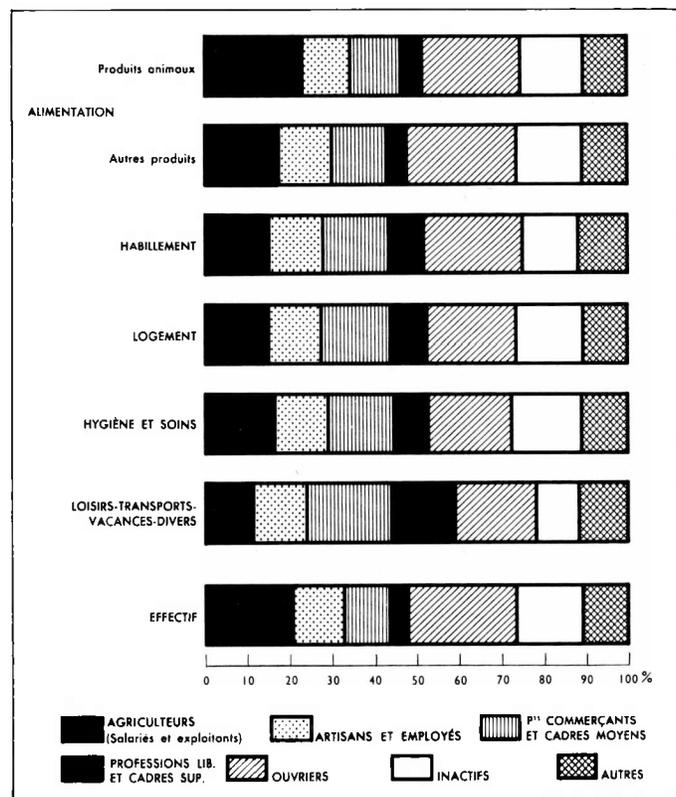


Tableau 3. — Coefficients budgétaires (en %). Mêmes définitions que 1.

Tableau 4. — Valeur moyenne par **ménage** de l'autoconsommation et des autofournitures pour 9 groupes de produits alimentaires. Milliers de francs par an.

4 A. — Evaluation aux prix à la production (pour l'autoconsommation) ou de gros (pour les autofournitures).

4 B. — Evaluation aux prix de détail.

Tableau 5. — Consommation moyenne par **ménage** pour chaque catégorie socio-professionnelle en pourcentage de la consommation moyenne par **ménage** pour l'ensemble de la population. Autoconsommation évaluée aux prix de détail.

Tableau 6. — Consommation moyenne par **personne** pour chaque catégorie socio-professionnelle en pourcentage de la consommation moyenne par **personne** pour l'ensemble de la population. Autoconsommation évaluée aux prix de détail.

Tableau 7. — Part de chaque catégorie socio-professionnelle dans la consommation totale de 6 grands groupes de biens et services.

CONTENU DES POSTES.

La consommation est analysée en vingt groupes dont le contenu est précisé ci-dessous :

Produits à base de céréales : Pain, biscottes, biscuits, pain d'épices, pâtisserie, farine, semoules, etc., riz, pâtes alimentaires.

Légumes : Pommes de terre, légumes frais et secs, racines, conserves de légumes.

Fruits : Fruits frais, fruits secs, conserves de fruits, confitures, compotes.

Viandes : Viandes de boucherie fraîches et en conserve, abats, triperie, charcuterie, jambon.

Volaille, etc. : Volaille, lapins, gibier, œufs, poissons frais, secs, fumés et en conserve, crustacés, coquillages.

Lait, fromage : Lait liquide, lait en poudre et condensé, fromages, petits suisses, yaourt, crème fraîche.

Beurre, huile, graisses : Beurre, huiles, margarine, lard gras, saindoux, et toutes autres graisses alimentaires.

Autres produits alimentaires : Sucre, cacao, chocolat, confiserie, potages express, plats préparés, sel, condiments, vinaigre, extraits de viande, crème glacée.

Boissons non alcoolisées et stimulants : Café, thé, chicorée, malt, eaux minérales, jus de fruits et autres boissons sans alcool.

Boissons alcoolisées : toutes.

Repas à l'extérieur : Repas de restaurants et cantines, consommations prises dans les cafés, débits et autres lieux publics.

Autoconsommation et autofournitures : L'autoconsommation désigne la consommation par l'exploitant de produits d'une exploitation agricole ou d'un jardin familial. Les autofournitures représentent la consommation par un détaillant de produits prélevés sur son stock.

Habillement : Tous articles d'habillement et articles chaussants, fournitures (tissus, laine à tricoter, ...), frais de façon et d'entretien (teinturier, cordonnier, etc.).

Loyer et charges : Y compris les annuités, les assurances, les impôts locatifs, les dépenses d'entretien et de réparation du logement et les frais de chauffage collectif. Recettes de sous-location déduites.

Équipement du logement : Meubles, tissus d'ameublement, linge de maison, tapis, literie, appareils sanitaires, de chauffage et d'éclairage, équipement électro-ménager, etc. Dépenses d'entretien et de réparation de cet équipement, quincaillerie, articles de ménage, etc.

Fournitures et énergie : Eau, chauffage, éclairage, savons, détergents et produits d'entretien, autres matières consommables, services domestiques.

Hygiène et soins : Biens et services d'hygiène et soins personnels (coiffeur, etc.), dépenses médicales (médecin, dentiste, pharmacien, hôpital, ...), déduction faite des remboursements de Sécurité Sociale.

Transports : Achat et entretien des véhicules individuels. Carburants, lubrifiants, garage, assurances, transports en commun, poste et téléphone, dépenses de vacances, déménagements et garde-meubles.

Culture et loisirs : Enseignement et services culturels, livres, journaux, revues, spectacles, sports et jeux de hasard, radio, télévision, musique, disques, équipement et fournitures pour la photographie, le cinéma, les sports, le camping, la chasse et la pêche, jeux et jouets, tabacs, cigares et cigarettes.

Divers : Assurances (autres que sur le logement et les véhicules individuels), frais bancaires et juridiques, cotisations syndicales, pensions alimentaires, dons, quêtes, argent de poche pour les enfants, etc.

TABLEAU I : CONSOMMATION MOYENNE PAR

Catégorie socio-professionnelle	Exploitants agricoles	Salariés agricoles	Industriels gros commerçants	Artisans	Petits commerçants	Prof. libérales et cadres supérieurs
Nombre de ménages	2831	723	243	894	1120	697
Nombre moyen de personnes par ménage	4,0	3,7	3,6	3,3	3,1	3,6
CONSOMMATIONS ALIMENTAIRES						
A. Achats						
1. Produits à base de céréales	57,0	45,6	48,8	41,6	38,4	50,3
2. Légumes	7,5	12,7	44,7	28,3	33,0	49,8
3. Fruits	8,3	9,2	34,3	19,7	24,1	43,9
4. Viandes	61,8	56,1	119,3	85,5	87,5	121,8
5. Volailles, oeufs, poissons	19,2	16,6	48,1	31,4	33,8	48,8
6. Lait, fromage	15,1	21,7	49,7	29,7	30,4	45,8
7. Beurre, huile, graisses	22,3	26,9	37,7	31,9	32,0	39,4
8. Autres prod. aliment.	20,9	16,5	19,7	15,1	13,2	18,6
9. Boissons alcoolisées	21,5	21,2	29,7	29,1	28,4	35,0
10. Boissons non alcoolisées et stimulants	17,8	13,8	34,4	15,5	16,3	20,7
Total achats	251,4	240,3	466,3	327,8	337,1	474,1
B. Repas et consommations pris à l'extérieur	4,6	4,6	52,6	13,9	24,9	33,9
C. Autoconsommation et autofournitures (prix de détail)	222,2	78,6	12,9	29,3	56,7	8,3
Total alimentation	478,2	323,5	531,8	371,0	418,7	516,3
CONSOMMATIONS NON ALIMENTAIRES						
Habillement	90,2	66,9	193,4	95,7	117,3	232,3
Loyer et charges	66,6	18,7	137,7	59,8	90,0	173,8
Equipement du logement	31,6	23,7	53,1	35,5	38,0	85,6
Fournitures et énergie	39,5	37,3	107,3	68,5	91,0	119,0
Hygiène et soins	48,7	30,4	94,5	46,3	70,2	110,3
Transports - Vacances	49,3	20,6	242,3	91,9	149,0	317,1
Culture et loisirs	32,3	25,2	88,3	48,5	57,0	243,0
Dépenses diverses	23,0	15,5	60,5	30,5	37,3	99,3
Total non alimentaire	381,2	238,3	977,1	476,7	649,8	1380,4
Consommation totale nette	859,4	561,8	1508,9	847,7	1068,5	1896,7
Impôts personnels	5,4	1,0	162,2	29,7	49,8	139,3

ÉNAGE EN MILLIERS DE FRANCS PAR AN

Cadres noyens	Employés	Contre- maîtres	Ouvriers	Manoeu- vres	Gens de maison	Autre personnel de service	Autres actifs	Inactifs	Ensem- ble
1177	1590	300	4813	753	283	308	412	5351	21.495
3,2	3,1	3,4	3,5	3,6	1,7	2,5	3,4	2,0	3,1
42,1	40,9	51,2	46,0	46,1	21,4	30,9	44,3	27,7	41,4
37,8	32,9	40,3	30,2	28,4	15,2	24,5	31,8	15,8	24,3
29,7	24,0	27,0	21,7	17,3	11,2	18,9	23,2	11,1	18,2
101,7	88,3	106,1	96,9	82,5	39,4	65,7	91,0	46,1	75,0
35,0	31,6	37,3	29,3	26,3	14,4	22,5	32,4	16,1	25,7
35,3	31,3	37,4	33,5	29,7	16,2	40,3	34,4	21,3	27,6
35,3	31,8	40,0	36,0	33,8	17,6	38,1	32,8	24,1	30,0
15,1	14,6	18,0	17,2	16,1	7,2	10,9	17,1	10,6	15,2
37,5	31,6	45,5	36,1	36,6	13,0	21,2	32,4	17,2	27,4
17,9	16,2	19,9	17,5	16,5	9,6	13,3	16,2	12,5	16,1
387,4	343,2	422,7	358,4	333,3	165,2	286,3	355,6	202,5	300,9
31,0	25,7	25,1	20,4	18,4	7,3	23,5	19,5	5,8	15,7
9,7	10,6	16,5	29,7	19,4	8,2	7,9	15,7	19,4	50,7
428,1	379,5	464,3	408,5	371,1	180,7	317,7	390,8	227,7	367,3
153,5	112,1	138,5	100,3	80,4	50,0	84,8	119,6	47,4	93,8
71,1	47,4	62,9	35,3	28,0	24,7	34,2	60,7	24,8	49,0
70,5	43,4	63,2	42,1	27,0	13,3	25,9	65,9	16,3	36,0
81,6	64,1	82,4	59,8	54,9	39,2	46,9	69,2	48,2	59,3
64,2	51,3	51,6	40,7	35,7	24,6	36,1	62,3	29,5	45,4
158,8	63,6	97,6	48,4	26,6	13,2	50,9	99,7	21,1	66,4
92,5	54,3	68,1	48,4	37,6	15,7	34,9	64,1	22,0	48,6
49,0	28,4	32,4	25,7	23,0	12,7	20,3	36,4	12,9	26,8
741,2	464,6	596,7	400,7	313,2	193,4	334,0	577,9	222,2	425,3
1169,3	844,1	1061,0	809,2	684,3	374,1	651,7	968,7	449,9	792,6
23,8	6,9	14,4	5,2	1,9	1,4	3,0	9,4	5,3	15,7

TABLEAU II : CONSOMMATION MOYENNE PA

Catégorie socio-professionnelle	Exploitants agricoles	Salariés agricoles	Industriels gros commerçants	Artisans	Petits commerçants	Prof. libérales et cadres supérieurs
Nombre de ménages	2831	723	243	894	1120	697
Nombre moyen de personnes par ménage	4,0	3,7	3,6	3,3	3,1	3,6
CONSOMMATIONS ALIMENTAIRES						
A. Achats						
1. Produits à base de céréales	14,3	12,3	13,6	12,6	12,4	14,0
2. Légumes	1,9	3,4	12,3	8,6	10,6	13,8
3. Fruits	2,1	2,5	9,5	6,0	7,8	12,2
4. Viandes	15,5	15,2	33,1	25,9	28,2	33,8
5. Volailles, oeufs, poissons	4,8	4,5	13,4	9,5	10,9	13,6
6. Lait, fromage	3,8	5,9	13,8	9,0	9,8	12,7
7. Beurre, huile, graisses	5,6	7,3	10,5	9,7	10,3	10,9
8. Autres prod. aliment.	5,2	4,5	5,5	4,6	4,3	5,2
9. Boissons alcoolisées	5,4	5,7	8,3	8,8	9,2	9,7
10. Boissons non alcoolisées et stimulants	4,5	3,7	9,6	4,7	5,3	5,8
Total achats	63,1	65,0	129,6	99,4	108,8	131,7
B. Repas et consommations pris à l'extérieur	1,2	1,2	14,6	4,2	8,0	9,4
C. Autoconsommation et autofournitures (prix de détail)	55,6	21,2	3,6	8,9	18,3	2,3
Total alimentation	119,9	87,4	147,8	112,5	135,1	143,4
CONSOMMATIONS NON ALIMENTAIRES						
Habillement	22,6	18,1	53,7	29,0	37,8	64,5
Loyer et charges	16,7	5,1	38,3	18,1	29,0	48,3
Equipement du logement	7,9	6,4	14,8	10,8	12,3	23,8
Fournitures et énergie	9,9	10,1	29,8	20,8	29,4	33,1
Hygiène et soins	12,2	8,2	26,3	14,0	22,6	30,6
Transports - vacances	12,3	5,6	67,3	27,8	48,1	88,1
Culture et loisirs	8,1	6,8	24,5	14,7	18,4	67,5
Dépenses diverses	5,8	4,2	16,8	9,2	12,0	27,6
Total non alimentaire	95,5	64,5	271,5	144,4	209,6	383,5
Consommation totale nette	215,4	151,9	419,3	256,9	344,7	526,9
Impôts personnels	1,4	0,3	45,1	9,0	16,1	38,7

PERSONNE EN MILLIERS DE FRANCS PAR AN

Adres oyens	Employés	Contre- maîtres	Ouvriers	Manoeu- vres	Gens de maison	Autre personnel de service	Autres actifs	Inactifs	Ensem- ble
1177	1590	300	4813	753	283	308	412	5351	21.495
3,2	3,1	3,4	3,5	3,6	1,7	2,5	3,4	2,0	3,1
13,2	13,2	15,1	13,1	12,7	12,6	12,4	13,0	13,9	13,4
11,8	10,6	11,9	8,6	7,9	8,9	9,8	9,4	7,9	7,8
9,3	7,7	7,9	6,2	4,8	6,6	7,6	6,8	5,6	5,9
31,8	28,6	31,2	26,0	22,9	23,2	26,3	26,8	23,1	24,2
10,9	10,2	11,0	8,4	7,3	8,5	9,0	9,5	8,1	8,3
11,0	10,1	11,0	9,6	8,3	9,5	16,1	10,1	10,7	8,9
11,0	10,2	11,8	10,3	9,4	10,4	15,2	9,6	12,1	9,7
4,7	4,7	5,3	4,9	4,5	4,2	4,4	5,0	5,3	4,9
11,7	10,2	13,4	10,3	10,2	7,6	8,5	9,5	8,6	8,8
5,6	5,2	5,9	5,0	4,6	5,6	5,3	4,8	6,3	5,2
121,0	110,7	124,5	102,4	92,6	97,1	114,6	104,5	101,6	97,1
9,7	8,3	7,4	5,8	5,1	4,3	9,4	5,7	2,9	5,1
3,0	3,4	4,9	8,5	5,4	4,8	3,2	4,6	9,7	16,4
133,7	122,4	136,8	116,7	103,1	106,2	127,2	114,8	114,2	118,6
48,0	36,2	40,7	28,7	22,3	29,4	33,9	35,2	23,7	30,3
22,2	15,3	18,5	10,1	7,8	14,5	13,7	17,9	12,4	15,8
22,0	14,0	18,6	12,0	7,5	7,8	10,4	19,4	8,2	11,6
25,5	20,7	24,2	17,1	15,3	23,1	18,8	20,4	24,1	19,1
20,1	16,5	15,2	11,6	9,9	14,5	14,4	18,3	14,8	14,6
49,6	20,5	28,7	13,8	7,4	7,8	20,4	29,3	10,6	21,4
28,9	17,5	20,0	13,8	10,4	9,2	14,0	18,9	11,0	15,7
15,3	9,2	9,5	7,3	6,4	7,5	8,1	10,7	6,5	8,6
231,6	149,9	175,5	114,4	87,0	113,8	133,7	170,1	111,3	137,1
365,3	272,3	312,3	231,7	190,1	220,0	260,9	284,9	225,5	255,7
7,4	2,2	4,2	1,5	0,5	0,8	1,2	2,8	2,7	5,1

TABLEAU III : COE-

Catégorie socio-professionnelle	Exploitants agricoles	Salariés agricoles	Industriels gros commerçants	Artisans	Petits commerçants	Prof. libérales et cadres supérieurs
Nombre de ménages	2831	723	243	894	1120	697
Nombre moyen de personnes par ménage	4,0	3,7	3,6	3,3	3,1	3,6
CONSOMMATIONS ALIMENTAIRES						
A. Achats						
Produits à base de céréales	6,6	8,1	3,2	4,9	3,6	2,7
Légumes	0,9	2,3	3,0	3,3	3,1	2,6
Fruits	1,0	1,6	2,3	2,3	2,3	2,3
Viandes	7,2	10,0	7,9	10,1	8,2	6,4
Volailles, oeufs, poissons	2,2	2,9	3,2	3,7	3,2	2,6
Lait, fromage	1,8	3,9	3,3	3,5	2,8	2,4
Beurre, huile, graisses	2,6	4,8	2,5	3,8	3,0	2,1
Autres prod. aliment.	2,4	2,9	1,3	1,8	1,2	1,0
Boissons alcoolisées	2,5	3,8	1,9	3,4	2,7	1,8
Boissons non alcoolisées et stimulants	2,1	2,5	2,3	1,8	1,5	1,1
Total achats	29,3	42,8	30,9	38,6	31,6	25,0
B. Repas et consommations pris à l'extérieur	0,5	0,8	3,5	1,6	2,3	1,8
C. Autoconsommation et autofournitures (prix de détail)	25,8	14,0	0,8	3,5	5,3	0,4
Total alimentation	55,6	57,6	35,2	43,7	39,2	27,2
CONSOMMATION NON ALIMENTAIRES						
Habillement	10,5	11,9	12,8	11,3	11,0	12,2
Loyer et charges	7,7	3,3	9,1	7,1	8,4	9,2
Equipement du logement	3,7	4,2	3,5	4,2	3,6	4,5
Fournitures et énergie	4,6	6,6	7,1	8,1	8,5	6,3
Hygiène et soins	5,7	5,4	6,3	5,5	6,6	5,8
Transports - vacances	5,7	3,7	16,1	10,8	13,9	16,7
Culture et loisirs	3,8	4,5	5,9	5,7	5,3	12,8
Dépenses diverses	2,7	2,8	4,0	3,6	3,5	5,3
Total non alimentaire	44,4	42,4	64,8	56,3	60,8	72,8
Consommation totale nette	100	100	100	100	100	100
Impôts personnels	0,6	1,8	10,7	3,5	4,7	7,3

CIENTS BUDGÉTAIRES

Adres oyens	Employés	Contre- maîtres	Ouvriers	Manoeu- vres	Gens de maison	Autre personnel de service	Autres	Inactifs	Ensem- ble
1177	1590	300	4813	753	283	308	412	5351	21.495
3,2	3,1	3,4	3,5	3,6	1,7	2,5	3,4	2,0	3,1
3,6	4,9	4,8	5,7	6,7	5,7	4,7	4,6	6,1	5,2
3,2	3,9	3,8	3,7	4,2	4,1	3,7	3,3	3,5	3,1
2,6	2,8	2,5	2,7	2,5	3,0	2,9	2,4	2,5	2,3
8,7	10,5	10,0	11,2	12,1	10,5	10,1	9,4	10,2	9,5
3,0	3,8	3,5	3,6	3,9	3,8	3,5	3,3	3,6	3,2
3,0	3,7	3,5	4,1	4,3	4,3	6,2	3,6	4,7	3,5
3,0	3,8	3,8	4,4	4,9	4,7	5,8	3,4	5,4	3,8
1,3	1,7	1,7	2,1	2,4	1,9	1,7	1,8	2,4	1,9
3,2	3,7	4,3	4,5	5,3	3,5	3,3	3,3	3,8	3,5
1,5	1,9	1,9	2,2	2,4	2,6	2,0	1,7	2,8	2,0
33,1	40,7	39,8	44,2	48,7	44,1	43,9	36,8	45,0	38,0
2,7	3,0	2,4	2,5	2,7	2,0	3,6	2,0	1,3	2,0
0,8	1,3	1,6	3,7	2,8	2,2	1,2	1,6	4,3	6,4
36,6	45,0	43,8	50,4	54,2	48,3	48,7	40,4	50,6	46,4
13,1	13,3	13,0	12,4	11,8	13,4	13,0	12,3	10,5	11,8
6,1	5,6	5,9	4,4	4,1	6,6	5,3	6,3	5,5	6,2
6,0	5,1	6,0	5,2	3,9	3,5	4,0	6,8	3,6	4,5
7,0	7,6	7,8	7,4	8,0	10,5	7,2	7,1	10,7	7,5
5,5	6,1	4,9	5,0	5,2	6,6	5,5	6,4	6,6	5,7
13,6	7,5	9,2	6,0	3,9	3,5	7,8	10,3	4,7	8,4
7,9	6,4	6,4	6,0	5,5	4,2	5,4	6,6	4,9	6,1
4,2	3,4	3,0	3,2	3,4	3,4	3,1	3,8	2,9	3,4
63,4	55,0	56,2	49,6	45,8	51,7	51,3	59,6	49,4	53,6
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
2,0	0,8	1,4	0,6	0,3	0,4	0,5	1,0	1,2	2,0

TABLEAU IV : VALEUR MOYENNE PAR MÉNAGE DE L'AUTOCON-

A - Evaluation a-

Catégorie socio-professionnelle	Exploitants agricoles	Salariés agricoles	Industriels gros commerçants	Artisans	Petits commerçants	Prof. libérales et cadres supérieurs
Nombre de ménages	2831	723	243	894	1120	697
Nombre moyen de personnes par ménage	4,0	3,7	3,6	3,3	3,1	3,6
Produits à base de céréales	0,4	e			2,9	
Légumes	14,6	9,5	1,8	4,4	3,0	1,4
Fruits	3,3	1,7	1,1	0,8	1,9	0,7
Viandes	44,2	11,9		2,9	17,2	
Volailles, oeufs, poissons	48,5	22,3	3,6	7,0	4,7	1,6
Lait, fromage	18,9	4,5		0,8	4,1	
Corps gras	27,8	4,9		1,0	2,9	
Autres prod. aliment.					1,3	
Boissons	14,5	5,1	2,0	1,9	4,6	0,2
Total	172,2	59,9	8,5	18,8	42,6	3,9

e : Valeur inférieure à 0,05

B - Evaluatio-

Catégorie socio-professionnelle	Exploitants agricoles	Salariés agricoles	Industriels gros commerçants	Artisans	Petits commerçants	Prof. libérales et cadres supérieurs
Nombre de ménages	2831	723	243	894	1120	697
Nombre moyen de personnes par ménage	4,0	3,7	3,6	3,3	3,1	3,6
Produits à base de céréales	0,5	e			3,3	
Légumes	23,0	14,7	4,6	11,2	7,2	3,6
Fruits	4,8	2,4	3,5	2,7	2,4	2,6
Viandes	57,9	15,4		3,5	21,4	
Volailles, oeufs, poissons	57,8	26,5	4,9	9,6	6,4	2,2
Lait, fromage	26,1	6,2		1,0	4,9	
Corps gras	28,8	5,2		1,3	3,5	
Autres prod. aliment.					1,8	
Boissons	23,1	8,1	4,6	4,6	5,8	0,4
Total	222,0	78,5	17,6	33,9	56,7	8,8

FORMATION ET DES AUTOFOURNITURES EN MILLIERS DE FRANCS

ix à la production

Cadres moyens	Employés	Contremaîtres	Ouvriers	Manoeuvres	Gens de maison	Autre personnel de service	Autres actifs	Inactifs	Ensemble
1177	1590	300	4813	753	283	308	412	5351	21.495
3,2	3,1	3,4	3,5	3,6	1,7	2,5	3,4	2,0	3,1
1,8	2,5	3,7	3,6	3,2	1,7	1,7	2,9	3,1	0,2
0,5	2,2		0,5	0,5	0,5	0,3	0,7	0,7	4,8
e	0,1		2,7	1,0				0,9	1,1
2,6		3,1	6,6	4,8	1,8	1,9	4,5	4,4	8,1
	0,5	0,8	2,4	1,1					11,0
			1,8	0,4				0,1	3,5
								0,9	4,5
0,4	0,5		0,9						0,1
									2,9
5,3	5,8	7,6	18,5	11,0	4,0	3,9	8,1	10,1	36,2

aux prix de détail

Cadres moyens	Employés	Contremaîtres	Ouvriers	Manoeuvres	Gens de maison	Autre personnel de service	Autres actifs	Inactifs	Ensemble
1177	1590	300	4813	753	283	308	412	5351	21.495
3,2	3,1	3,4	3,5	3,6	1,7	2,5	3,4	2,0	3,1
4,6	5,5	9,4	8,8	8,1	4,2	4,3	7,4	7,8	0,2
1,5	1,6	2,9	1,7	1,6	1,5	1,1	2,2	2,2	9,8
e	0,1		3,3	1,2				1,1	2,4
3,5	3,4	4,2	8,8	6,6	2,5	2,5	6,0	6,0	10,5
			2,8	1,4					13,7
			2,2	0,5				0,1	4,6
									4,7
1,0	1,1		2,1					2,1	0,1
									5,1
10,6	11,7	16,5	29,7	19,4	8,2	7,9	15,6	19,3	51,1

TABLEAU V : CONSOMMATION MOYENNE PAR MÉNAGE POUR
DE LA CONSOMMATION MOYENNE PAR MÉNAGE

Catégorie socio-professionnelle	Exploitants agricoles	Salariés agricoles	Industriels gros commerçants	Artisans	Petits commerçants	Prof. libérales et cadres supérieur
Nombre de ménages	2831	723	243	894	1120	697
Nombre moyen de personnes par ménage	4,0	3,7	3,6	3,3	3,1	3,6
CONSOMMATIONS ALIMENTAIRES						
A. Achats						
Produits à base de céréales	137,7	110,1	117,9	100,5	92,7	121,5
Légumes	30,9	52,3	183,5	116,5	135,8	204,9
Fruits	45,6	50,5	188,4	108,2	132,4	241,2
Viandes	82,4	74,8	159,0	114,0	116,6	162,4
Volailles, oeufs, poissons	74,7	64,6	187,2	122,2	131,5	189,9
Lait, fromage	54,7	78,6	180,1	107,6	110,1	165,9
Beurre, huile, graisses	74,3	89,6	125,5	106,2	106,6	131,2
Autres prod. aliment.	137,5	108,6	129,6	99,3	86,8	122,4
Boissons alcoolisées	78,5	77,4	108,4	106,2	103,7	127,8
Boissons non alcoolisées et stimulants	110,6	85,7	213,7	96,3	101,2	128,6
Total achats	83,5	79,9	155,0	108,9	112,0	157,5
B. Repas et consommations pris à l'extérieur	29,3	29,3	335,1	88,5	158,6	215,9
C. Autoconsommation et autofournitures (prix de détail)	438,2	155,0	25,4	57,8	111,8	16,4
Total alimentation	130,2	88,1	144,8	101,0	114,0	140,6
CONSOMMATIONS NON ALIMENTAIRES						
Habillement	96,2	71,3	206,2	102,0	125,0	247,6
Loyer et charges	135,9	38,1	280,9	122,0	183,6	354,6
Équipement du logement	87,8	65,8	147,5	98,6	105,5	237,7
Fournitures et énergie	66,6	62,9	180,9	115,5	153,4	200,6
Hygiène et soins	107,2	66,9	208,1	102,0	154,6	248,8
Transports - vacances	74,2	31,0	364,9	138,4	224,4	477,6
Culture et loisirs	66,4	51,8	181,6	99,8	117,2	499,9
Dépenses diverses	85,8	57,8	225,7	113,8	139,2	370,5
Total non alimentaire	89,6	56,0	229,7	112,1	152,8	324,5
Consommation totale nette	108,5	70,9	190,4	107,0	134,8	239,4
Impôts personnels	34,4	6,4	1033,2	189,2	317,2	887,3

CHAQUE CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE EN POURCENTAGE
POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

Cadres moyens	Employés	Contremaîtres	Ouvriers	Manoeuvres	Gens de maison	Autre personnel de service	Autres actifs	Inactifs	Ensemble
1177	1590	300	4813	753	283	308	412	5351	21.495
3,2	3,1	3,4	3,5	3,6	1,7	2,5	3,4	2,0	3,1
101,7	98,8	123,6	111,1	111,3	51,7	74,6	107,0	66,9	100
155,5	135,4	165,8	124,3	116,9	62,5	100,8	130,9	65,0	100
163,2	131,9	148,3	119,2	95,0	61,5	103,8	127,5	61,0	100
135,6	117,7	141,4	121,1	110,0	52,5	87,6	121,3	61,5	100
136,2	123,0	145,1	114,0	102,3	56,0	87,5	126,1	62,6	100
127,9	113,4	135,5	121,4	107,6	58,7	146,0	124,6	77,2	100
117,5	105,9	133,2	119,9	112,6	58,6	126,9	109,2	80,3	100
99,3	96,1	118,4	113,2	105,9	47,4	71,7	112,5	69,7	100
136,9	115,3	166,1	131,8	133,6	47,5	77,4	118,3	62,8	100
111,2	100,6	123,6	108,7	102,5	59,6	82,6	100,6	77,6	100
128,7	114,0	140,5	119,1	110,8	54,9	95,1	118,2	67,3	100
197,5	163,7	159,9	129,9	117,2	46,5	149,7	124,2	36,9	100
19,1	20,9	32,5	58,6	38,3	16,2	15,6	31,0	38,3	100
116,6	103,3	126,4	111,2	101,1	49,2	86,5	106,4	62,0	100
163,6	119,5	147,6	106,9	85,7	53,3	90,4	127,5	50,5	100
145,0	96,7	128,3	72,0	57,1	50,4	69,8	123,8	50,6	100
195,8	120,5	175,5	116,9	75,0	36,9	71,9	183,0	45,3	100
137,6	108,1	138,9	100,8	92,6	66,1	79,1	116,7	81,3	100
141,4	113,0	113,6	89,6	78,6	54,2	79,5	137,2	65,0	100
239,2	95,8	147,0	72,9	40,1	19,9	76,7	150,1	31,8	100
190,3	111,7	140,1	99,6	77,3	32,3	71,8	131,9	45,3	100
182,8	106,0	120,9	95,9	85,8	47,4	75,7	135,8	48,1	100
174,3	101,2	140,3	94,2	73,6	45,5	78,5	135,9	52,2	100
147,6	106,5	133,9	102,1	86,4	47,2	82,2	122,2	56,8	100
151,6	44,0	91,7	33,1	12,1	8,9	19,1	59,9	33,8	100

TABLEAU VI : ÉVOLUTION

	Variations annuelles		
	1956 1955=100	1957 1956=100	1957 1957=100
I - VINS			
Vins commercialisés	104,1	110,1	114,7
- Vins courants			
- Vins d'appellation d'Origine contrôlée			
Champagnes	100,8	108,4	109,2
Vins doux naturels	112,2	110,1	123,6
Autres vins Ap.O.C. (y compris vins d'Alsace)	102,2	115,0	117,5
Total vins commercialisés	103,9	111,0	115,3
Autoconsommation des producteurs	112,6	119,0	133,0
Total des vins	104,5	109,9	114,9
II - APÉRITIFS			
- A base de vins	105,1	112,9	118,6
- A base d'alcool			
Anisés	117,0	111,5	130,4
Amers	105,6	111,8	118,1
- Vins de liqueurs	100,2	104,7	104,9
Total apéritifs	109,7	111,5	122,3
(1) Prix à la production pour les boissons non commercialisées Prix de détail des boissons à emporter pour les boissons commercialisées.			

DES PRIX DES BOISSONS (1)

	Variations annuelles		
	1956 1955=100	1957 1956=100	1957 1955=100
III - EAUX DE VIE, RHUMS, LIQUEURS			
- Ensemble des eaux de vie (cognac, armagnac, etc)	103,6	105,0	108,6
- Rhums	103,6	116,2	120,4
- Liqueurs et crèmes de cassis	105,3	105,4	111,0
Total consommation taxée	102,7	105,6	108,5
- Fraude	109,1	112,5	122,7
- Autoconsommation des producteurs	97,5	95,6	93,1
Total ensemble y compris fraudes	104,5	107,0	111,8
IV - CIDRE			
- Commercialisation	108,6	110,0	114,3
- Autoconsommation des producteurs	111,1	120,0	133,3
Total cidre	109,7	116,6	128,1
V - BIÈRE	100	100	100
VI - BOISSONS NON ALCOOLISÉES	100	100	100
INDICES GÉNÉRAUX			
- BOISSONS COMMERCIALISÉES	103,9	108,4	112,7
- ENSEMBLE DES BOISSONS	104,5	107,9	112,7

TABLEAU VII ÉVOLUTION DE LA VALEUR

	Variations annuelles		
	1956 1955=100	1957 1956=100	1957 1955=100
I - VINS			
- Vins courants	105,7	115,9	122,5
- Vins d'appellation d'Origine contrôlée			
Champagnes	122,2	122,7	150,0
Vins doux naturels	127,7	127,8	163,3
Autres vins A.O.C. (y compris vins d'Alsace)	113,2	104,0	117,7
Total vins commercialisés	108,8	114,2	124,2
Autoconsommation des producteurs	100,7	106,9	107,7
Total des vins	108,1	113,6	122,8
II - APÉRITIFS			
- A base de vins	92,8	104,5	97,0
- A base d'alcool			
Anisés	125,2	116,8	146,2
Amers	106,6	104,6	111,5
- Vins de liqueurs	102,9	120,0	123,4
Total apéritifs	107,2	111,4	119,4
III - EAUX DE VIE, RHUMS, LIQUEURS			
- Ensemble des eaux de vie (cognac, armagnac, etc)	109,6	110,7	121,3
- Rhums	113,9	103,9	118,3
- Liqueurs et crèmes de cassis	123,4	111,2	123,5
Total consommation taxée	111,1	108,6	120,6
Autoconsommation	95,3	102,4	97,5
Fraude	109,1	100,0	109,1
Total des Eaux de vie, Rhums, Liqueurs	109,8	105,6	116,0

LES BOISSONS CONSOMMÉES DE 1955 A 1957

	Variations annuelles		
	1956 1955=100	1957 1956=100	1957 1955=100
IV - CIDRE			
- commercialisé	89,4	108,2	96,8
- autoconsommé	101,0	108,6	109,6
Total cidre	94,7	110,7	104,9
V - BIÈRE	106,4	120,0	127,5
VI - BOISSONS NON ALCOOLISÉES			
- Eaux minérales	102,0	115,0	117,3
- Jus de fruits	128,6	127,8	164,3
- Boissons gazeuses	104,8	112,2	117,6
Total boissons non alcoolisées	104,3	115,2	120,2
TOTAL BOISSONS COMMERCIALISÉES	108,0	113,2	122,3
TOTAL AUTOCONSOMMATION	100,3	106,9	107,3
TOTAL ENSEMBLE DES BOISSONS	107,5	112,8	121,3